



REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2023

PV N. 3

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS : MME CINTHIA SCHERCK. MM. FRACHET OLIVIER COUTURAUD CORENTIN - BALESTRAT CHRISTIAN - FRACHET OLIVIER - DUFOSET ALEXANDRE – PATRICE LAMOTHE

EXCUSE : M VILLENEUVE MICHEL

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d’appel devant la commission d’appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l’article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l’utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

La commission rappelle également que les frais d’arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d’arbitrage directement à l’arbitre

Saison 2023/2024

CALENDRIER

9/9	16/09	23/09	30/09	7/10	14/10	11/11	18/11	25/11	02/12
CH	CH	CH	CH	CH	CH	CH	CH	CH	CH

9/12	16/12	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	17/02	09/03	16/03
CH	COUPE	COUPE	CH	CH	CH	CH	COUPE	CH	CH



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

23/03	30/03	06/04	13/04	04/05	11/05	18/05	25/05	01ET02/06
CH	CH	CH	COUPE ½ FINALE	CH	CH	CH	CH	FINALE JEUNE

U17 D1 :

Début du championnat le 09/09

U17 D2 :

Début du championnat le 09/09

U15 D1 :

Début du championnat le 09/09

U15 D2 :

Début du championnat le 09/09

U15 A 8 :

Date limite des inscriptions le 17/09

CARTON VERT :

Poursuite du dispositif pour récompenser les actions fair play des joueurs.

EQUIPE EN ENTENTE :

U17 : Ent FPCN (Châteauneuf/ Eymoutiers) – Isle/Condat – Panazol/Vigenal

U15 : Ent FPCN – Bosmie/Condat – Aixe/St Priest S/aixe – Ent feulliardier/FCCO/Sereilhac – Foot Sud/La Croisille – ASPTT Limoges/US Nantiat

Le Président
M. LIOBET Guilhem

Le secrétaire
DUFOSSET ALEXANDRE

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI